

Lancement d'une enquête de satisfaction

En 2009, pour la troisième année consécutive, l'IEDOM lance une enquête de satisfaction afin de mesurer l'appréciation des usagers de ses produits proposés. La prise en compte des attentes exprimées permettra à l'Institut de déterminer les actions propres à améliorer ou, le cas échéant, à renouveler les services et produits.

L'enquête qui débutera en octobre 2009 s'appuiera sur le recueil par téléphone des réponses des personnes interrogées sur des questionnaires établis préalablement. Les deux domaines étudiés concernent :

- l'activité fiduciaire (enquête auprès des transporteurs de fonds et des gestionnaires de caisses des banques),
- les études (enquête auprès des lecteurs des publications).

Cette étude sera réalisée par le cabinet GMV Conseil.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Rencontre du Président de la République avec les banquiers

Le Président de la République a réuni le 1^{er} octobre 2009 les dirigeants des principales banques françaises en présence du Premier ministre, du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, du Président de l'AMF et du sous-gouverneur de la Banque de France pour présenter les résultats du sommet du G20 de Pittsburgh et les décisions qu'il a prises pour les mettre en œuvre. Le Président de la République a annoncé que les banques appliqueront les règles décidées à Pittsburgh sur les rémunérations dans le secteur financier, décisions qui reprennent dans leur principe les règles applicables aux banques françaises décidées lors de la réunion du 25 août 2009. Il a annoncé la publication d'un arrêté qui précisera le pouvoir de contrôle et de sanction dévolu à la Commission bancaire en la matière ainsi que la présentation par la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi d'un projet de loi de régulation bancaire et financière destiné à mettre en œuvre les mesures de renforcement de la régulation du secteur financier décidées dans le cadre du sommet du G20.

Plan d'aide aux PME

Le Président de la République a présenté, lors du forum de la Confédération générale des PME le 5 octobre 2009, un plan de 2 milliards d'euros en faveur des petites et moyennes entreprises afin de consolider leurs fonds propres et encourager les investissements.

Projet de loi de finances pour 2010

Les crédits de la mission outre-mer augmentent de 6,3 % en 2010 et ne représentent qu'une part de l'effort global de l'Etat envers les collectivités d'outre-mer. Ils s'élèvent à 2,09 milliards d'euros en autorisations d'engagement et à 1,99 milliard d'euros en crédits de paiement contre 1,871 milliard en 2009. Le projet de loi de finances comprend trois axes : la mise en œuvre des orientations définies dans la loi de développement économique des outre-mer (LODEOM), l'emploi et la formation professionnelle et enfin la poursuite de l'amélioration des conditions de vie outre-mer.

Etats généraux de l'outre-mer

La journée de restitution nationale des travaux menés dans les DOM, les COM et en métropole à l'occasion des Etats généraux de l'outre-mer, décrétés en février 2009 par le Président de la République lors de la crise sociale aux Antilles, s'est déroulée à Paris le 1^{er} octobre 2009, en présence du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et de la secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-mer.

Les dossiers sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-sujets-d-actualite-.html> et <http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr>

Concurrence dans la distribution dans les DOM

Mme Marie-Luce Penchard, secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer, a reçu M. Bruno Lasserre, président de l'Autorité de la concurrence, le 7 septembre 2009 pour évoquer les suites à donner à l'avis sur la concurrence dans la distribution dans les DOM.

L'avis n° 09-A-45 du 8 septembre 2009 relatif aux mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation dans les départements d'outre-mer est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.autoritedelaconcurrence.fr/pdf/avis/09a45.pdf>

Publications

1 - Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social

Le rapport de Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, dans le cadre de la commission mandatée par le Président de la République au début de 2008, est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000427/index.html>

2 - Le prix des carburants dans les DOM

Le rapport des députés Jacques Le Guen et Jérôme Cahuzac, dans le cadre d'une mission commune d'information, est disponible sur :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1885.asp>

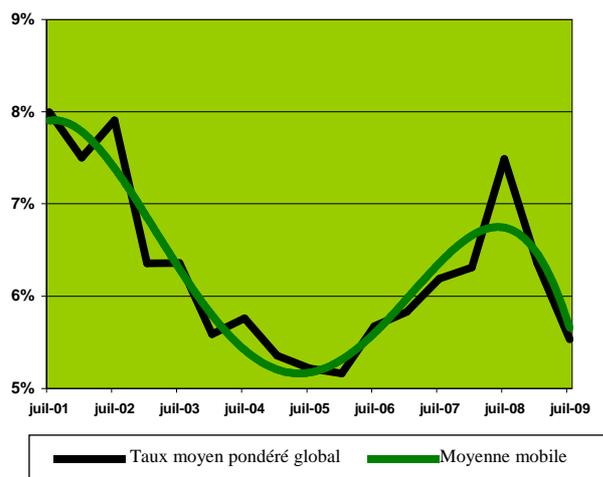
Nomination

M. Gérard Rameix, ancien secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers, a été nommé, par décret du Président de la République, Médiateur du Crédit en remplacement de M. René Ricol, à compter de fin septembre 2009.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Diminution du coût du crédit aux entreprises

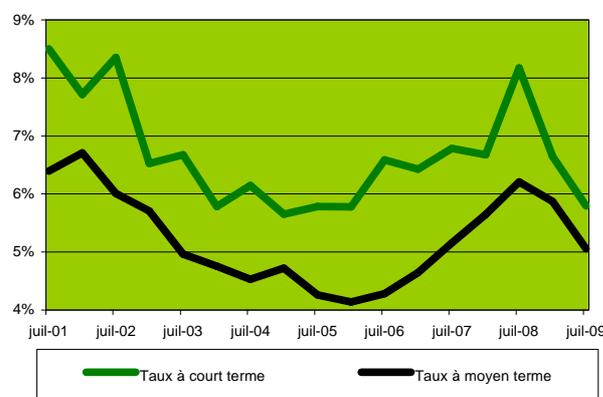
Coût du crédit aux entreprises à la Réunion Evolution et tendance du taux moyen pondéré global



L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises à la Réunion réalisée par l'IEDOM, sur la base des octrois du mois de juillet 2009, fait apparaître une baisse significative du taux moyen pondéré global sur le premier semestre de l'année en cours. Le taux moyen des crédits consentis aux entreprises à la Réunion s'établit à 5,53 % en juillet 2009 contre 6,36 % en janvier 2009 (et 7,48% en juillet 2008). Il s'approche ainsi en juillet 2009 de ses plus bas niveaux historiques (il avait atteint 5,16 % au plus bas en janvier 2006).

Cette baisse de 83 points de base du coût du crédit aux entreprises entre janvier et juillet 2009, qui fait suite à une précédente baisse de 112 points de base lors de l'enquête précédente (entre juillet 2008 et janvier 2009) laisse néanmoins apparaître un écart croissant avec les taux de marché, qui, à titre de comparaison, ont baissé de 149 points de base sur le dernier semestre pour le taux Eonia (-384 points de base en un an) et de -150 points de base pour le taux Euribor 3 mois (-398 points de base en un an).

Evolution des taux à court terme et à moyen terme à la Réunion



La diminution des taux pratiqués concerne l'ensemble des concours, quelle que soit leur maturité. Il existe cependant des écarts marqués entre les différents types de crédits considérés. Avec un taux de 5,79%, le taux moyen des crédits à court terme se situe proche de son plus bas niveau historique (il avait atteint un minimum de 5,65% en janvier 2005). Le taux moyen de l'escompte commercial s'établit à 4,22 % (plus bas niveau historique) et celui des autres crédits à court terme est ramené à 3,46% (plus bas niveau historique également). En revanche, le taux des découverts s'inscrit en forte hausse et atteint 9,48 %, ce qui le situe à nouveau proche du taux enregistré un an auparavant.

En ce qui concerne les concours à moyen et long terme, le taux s'établit à 5,06%, en diminution constante par rapport aux semestres précédents, mais toujours au-dessus des plus bas niveaux enregistrés en janvier et juillet 2006 (respectivement 4,13% et 4,28%).

Médiation du crédit aux entreprises

Au 9 octobre 2009, 236 dossiers ont fait l'objet d'une saisine du médiateur. Parmi eux, 154 ont été déclarés éligibles, 72 n'ont pas été retenus et 10 sont en attente de qualification. Sur les 154 dossiers éligibles, 81 ont trouvé une issue favorable, 51 sont en cours de traitement et 22 dossiers ont été refusés. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le Directeur de l'Iedom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à la lettre électronique : <http://www.mediateurducredit.fr>.

Cinquantenaire de l'IEDOM

A l'occasion de son cinquantenaire, l'IEDOM a organisé les 25 et 26 Septembre 2009 une exposition publique dans le site de l'ancienne mairie de Saint-Denis. Cette exposition, inaugurée le 24 septembre, par son Directeur général, Yves BARROUX, retraçait l'histoire monétaire de l'Iedom depuis sa création, le 7 janvier 1959. Les panneaux qui y étaient présentés demeurent visibles sur le site internet de l'IEDOM : <http://www.iedom.fr/cinquantenaire.asp>. Cet événement a coïncidé avec l'arrivée d'Arnaud BELLAMY-BROWN en tant que nouveau Directeur de l'agence IEDOM de la Réunion.

BREVES ECONOMIQUES LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation – Août 2009 Métropole et DOM – Août 2009	121,8	- 0,3 %	- 0,7 % - 0,2 %
RMI (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – Août 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	71 448 261,6	- 0,1 %	- 2,7 % + 0,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations – Juillet 2009 (en cumul - millions d'€)	2 372	-	- 7,1 %
	Exportations – Juillet 2009 (en cumul - millions d'€)	138	-	- 6,4 %
	Taux de couverture	5,8 %	-	+ 0,0 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : Août 2009	97 379	+ 2,1 %	+ 20,6 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) juin 2009	355 928	+ 35,4 %	- 10,3 %
	Cumul 2009	1 969 955	-	- 11,5 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés à l'aéroport Roland Garros - Août 2009	188 328	- 8,5 %	+ 10,5 %
	Cumul 2009	1 200 208	-	+ 4,2 %
Construction (CERBTP)	Importations de ciment – (milliers d'euros) – juillet 2009	828,2	- 77,3 %	- 80,3 %
	Cumul depuis le 1 ^{er} janvier 2009	15 609,4		- 27,6 %
	Effectifs salariés du BTP à fin août 2009	19 361	- 1,6 %	- 20,8 %

Campagne sucrière : incendie à l'usine de Bois-Rouge

Après un mois de fermeture totale de l'usine de Bois-Rouge suite à l'incendie qui a ravagé une partie de son local électrique le 30 Août, le ballet des tracteurs déchargeant la canne dans les divers centres de réception a repris le 28 septembre avec la réouverture de l'usine qui tourne de nouveau à plein régime. Les cannes, ne pouvant être traitées dans l'Est durant les travaux de réparation, ont été partiellement acheminées vers l'usine du Gol, obligeant les planteurs du sud et de l'ouest à différer une part de leurs apports. Afin de compenser ce manque à gagner, ces derniers pourront rattraper leurs retards au cours de la campagne grâce à des quotas supplémentaires qui devraient être attribués chaque fin de semaine. En outre, pour soulager leur trésorerie, une avance de dix euros par tonne de cannes non livrée leur a été consentie. Le décompte définitif sera effectué à la fin de la campagne, lorsque le préjudice subi par chaque planteur pourra être quantifié sur la base des richesses réelles.

Quotas de pêche de légine pour la campagne 2009-2010

L'administrateur supérieur des TAAF a signé le 31 août 2009 l'arrêté fixant le **total admissible de capture (TAC) de légine** pour la campagne 2009-2010 à 5.800 tonnes, soit 300 tonnes de moins que la campagne précédente. Sur ces 5 800 tonnes, 5 100 tonnes concernent la zone économique des Kerguelen et 700 tonnes celle de Crozet. Pour cette campagne, la diminution des quotas concerne principalement la zone du Crozet en liaison avec la déprédation des orques qui pillent entre 30 et 50 % du poisson pêché par les palangriers, empêchant ainsi les armateurs d'atteindre leurs quotas. Les quotas sont répartis selon le tableau suivant :

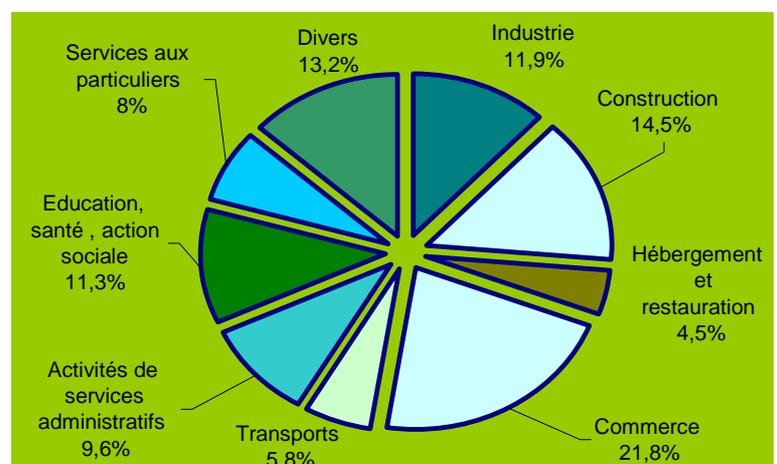
(Tonnes) Armements	Sapmer	Armement réunionnais	Cap Bourbon	Comata	Armas Pêche	Pêche Avenir	Total
Tonnage	1 587	749	990	873	811	781	5 800
Kerguelen	1 421	692	868	788	710	622	5 100
Crozet	166	57	132	85	101	159	700

Par ailleurs un nouveau palangrier, le Saint-André de l'armement Pêche Avenir, dirigé par Laurent Virapoullé, est parti pour les eaux australes. Ce navire, avec ses 56 m de long et 11,5 m de large, se distingue des autres navires par sa capacité supérieure de pêche (350 tonnes). Il peut également affronter la glace et ainsi pêcher plus au sud des Kerguelen.

Statistiques de l'emploi salarié marchand

Les statistiques des ASSEDIC concernant l'emploi salarié marchand à la Réunion pour l'année 2008 établissent l'effectif à 136 898 salariés, en diminution de 1 500 emplois sur un an (-1 %), ce qui marque une rupture après une hausse ininterrompue depuis 15 ans. Trois secteurs sont concernés par cette baisse : la construction (-2%) avec la fin des grands travaux, les organisations associatives et services aux particuliers (-19%) et les activités de services administratifs (-5%) notamment le travail temporaire dans les établissements relevant des activités liées à l'emploi. En revanche, le secteur éducation, santé et action sociale progresse de 4 % grâce aux activités hospitalières et aux aides à domicile, il en est de même pour celui du commerce et de la réparation automobile (+2%). Les diminutions d'effectif touchent deux bassins d'emplois : le Sud (-3,3 %) et l'Ouest de l'île (-1%).

Répartition de l'emploi salarié marchand en 2008 à la Réunion



PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)				
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

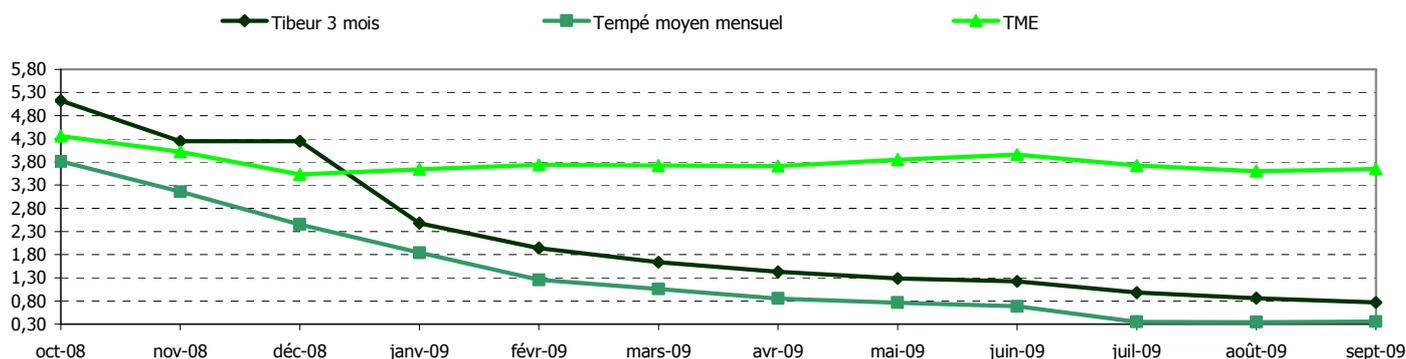
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (septembre 2009)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6831%	0,3537%	0,3458%	0,3584%	0,4550%	0,7710%	1,0420%	1,2610%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	septembre
3,96%	3,72%	3,60%	3,65%	4,16%	3,92%	3,80%	3,85%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,72%			
Prêts à taux variable		6,12%			
Prêts relais		6,59%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,40%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,20%	Découverts en compte (1)		13,16%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,20%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

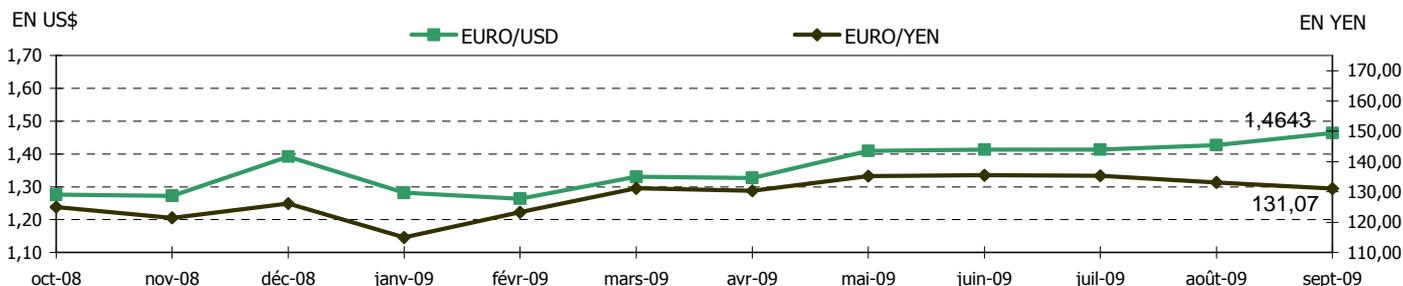
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4643	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,8984	EURO/SRD (Surinam)	4,00894
EURO/JPY (Japon)	131,0700	EURO/BWP (Botswana)	9,66865	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,61422
EURO/CAD (Canada)	1,5709	EURO/SCR (Seychelles)	15,9689	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,7591
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,90930	EURO/MUR (Maurice)	44,6897	EURO/BBD (La Barbade)	2,92092
EURO/SGD (Singapour)	2,0654	EURO/BRL (Brésil)	2,6050	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,25661
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,3485	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,13603	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2917,24	EURO/XCD (Dominique)	3,94324	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, rue de la Compagnie 97400 St-Denis

Achevé d'imprimer le 12 octobre 2009 - Dépôt légal : octobre 2009 - ISSN 1240 - 3857